

Bon No: 004418842	1ere Gachée: 13:03 (1) Quantité: 1.00 m3	Date: 24/04/2026 référence commande(2): 03 26 21 21 40	reap210426171856	Zone: TRANSPORT TOI
client: 411550 chantier: 155034	OUVRAGES D'ART DE L'EST REIMS			Véhicule: P99 PUMI SOUFFLET
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle			DECHARGEMENT debut fin	DEPART chantier
13:30			RETOUR centrale	ATTENTE 00:00
température:			vitesse du vent:	
validité:			X CONSEILS DE SECURITE: XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
code Béton NJBAP5C400	désignation(6)(8) BPS	certification	classe d'exposition(3) XF1	Classe Chlorure CL 0,40
consistance(7) SF1		Dmax 10		
ciment(type et classe) CEMII B-LL 42.5R CE CP2 NCEMII B-LL 42.5R		Additions(type)	dosage(C+Ka)(5) 0	
Résistance caractéristique(4) C40/50				
appellation commerciale C40/50 XF1 SF1 Dm10 CEM2 400				
Propriétés particulières spécifiées				
SERVICES		ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE
BARBOTINE PUMI 2H M3 PUMI CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE ECO-PARTICIPATION		SPHRE OPTIMA 1369 PRE 5480/4700		NOM: signature du client:
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:		signature:		

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1